ARA MONTIS

TUEOR ET PROTEGO

ARAMON

Le Tambourin

NOVEMBRE 2023 - NUMÉRO 138



halte aux incivilités

infos pratiques

Urgences	112
Pompiers	18
Samu	15
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Urgences Dentaires	04 66 23 66 30
Guêpes & Frelons	04 30 38 10 74
Police secours	17
Police Municipale	04 66 57 38 01
Police intercommunale	04 66 03 19 34
Gendarmerie	04 66 57 03 53
Mairie	04 66 57 38 00
Paroisse Catholique	04 66 57 01 73
Préfecture	08 20 09 11 72
Conciliateur de Justice	04 66 57 38 00
Offi.Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
ENEDIS	09 72 67 50 30
GRDF (dépannage/urgence)	08 00 47 33 33
GRDF Raccordement	09 69 36 35 34
VEOLIA Beaucaire	09 69 32 93 28
ORANGE dépannage	3900
SMICTOM (ramassage poubelles)	08 00 82 10 10
Encombrants	04 32 62 85 11
SPANC CCPG (assainissement)	04 66 37 67 73

Infirmières

Pauline Bottero	04 66 03 06 67
Delphine Condette	04 66 03 06 67
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Carine Courbin	07 55 67 65 61
Faustine Combe	06 76 23 04 17
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64
Sandrine Caniou-Labelle	06 15 03 33 45
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39

Médecins

Dr GAUJARD	04 66 57 47 40
Dr FAILLE	04 66 57 31 75

Pharmacies

De garde	32 37
Pharmacie d'Aramon	04 66 57 06 03

Services divers

- La Poste Aramon horaires
  Lundi: Fermé
  Mardi: 08:45–11:45, 14:15–17:00
  Mercredi: Fermé
  Jeudi: 08:45–12:00, 13:30–17:00
  Vendredi: 08:45–12:00, 13:30–17:00
  Samedi: 09:00–12:00
  Dimanche: Fermé

Gendarmerie Nationale



Aramon
Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

Montfrin
Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

Remoulins
Tous les jours
8:00- 12:00
14:00- 18:00

DEMANDE INTERVENTION SUR LA VOIE PUBLIQUE

Toute demande d'intervention sur la voie publique par les services techniques de la ville sont à envoyer directement par la personne avec ses coordonnées et le détail de sa demande (adresse exacte de l'intervention, descriptif de la situation etc...) à la mairie à accueil@aramon.fr. ou sur la messagerie privée Facebook de la page @Villaged'Aramon qui transmettra au service concerné ou vous orientera vers l'interlocuteur qui concerne votre demande.

- Pour les problèmes de stationnement ou de circulation ou de troubles sur la voie publique, les interlocuteurs privilégiés sont:
- La Police Municipale: 04 66 57 38 01
- La Police Intercommunale (à partir de 18h): 06 37 65 44 27
- La Gendarmerie Nationale: 04 66 57 03 53
- Pour le ramassage des déchets:
- Le SMICTOM RHONE GARRIGUES: 04 90 15 17 80
- Pour une panne l'électricité ou d'eau à votre domicile, il convient d'appeler en premier lieu votre fournisseur qui pourra vous informer de la durée de la panne et qui est l'intervenant prioritaire.

Sommaire

3 Le Mot du Maire
4 Actualités services
9 Espace Culturel
9 Associations
11 Commerces
13 Associations
17 Agenda
18 Tribune Libre

www.aramon.fr

contact@aramon.fr

Villagearamon

Mairie d'Aramon
Place Pierre Ramel- 30390 Aramon
04 66 57 38 00
Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h
Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr **avant le 17 novembre pour une distribution prévisionnelle au 15 décembre**

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.
Elu délégué à la communication: Serge Gramond
Rédactrice en chef: Sarah Deveaux
Service communication: Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40
Photos: Freepik, Vecteezy, La Zébrine, Sarah Deveaux, OPCA, Serge Gramond, Cercle de Généalogie
Impression: Imprimerie Despesse
Tirage: 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

Le mot du Maire



Chers Aramonaises et Aramonais,

J'écris cet édito dans un contexte très particulier. Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, l'école, symbole de transmission, a été une nouvelle fois frappée en plein cœur avec celui de Dominique Bernard à Arras.

Ce n'est pas seulement la communauté éducative qui est endeuillée : c'est toute la France qui est contestée dans ses principes fondamentaux. Car au-delà de cet acte odieux, une nouvelle fois c'est la liberté d'expression, la liberté d'apprendre et le principe de laïcité, qui ont été violemment mis en cause. Ils ont été visés, mais n'ont pas été ébranlés car ils sont le fruit d'une construction sociale et de notre histoire commune.

Vous le savez tous, ces valeurs sont défendues quotidiennement et sans compromis par l'équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger.

Plus que jamais nous devons entretenir les liens qui unissent les Aramonais.

C'est pourquoi, malgré le rehaussement du niveau Vigipirate en Alerte Attentat, les élus et agents se sont mobilisés pour maintenir tous les services, toutes les activités et manifestations culturelles et sportives.

Le bien-vivre ensemble, basé sur le respect de chacun, dans ses choix de vie divers et dans sa vie quotidienne est la seule façon que nous avons de nous sortir de cette impasse. Il importe à chacun de préserver l'espace dans lequel nous vivons en communauté afin de continuer à vivre paisiblement, afin que nos enfants puissent aller apprendre sereinement.

Evidemment toute l'année, mais aussi à l'approche de la Foire Saint Martin, évènement majeur pour Aramon, je souhaite que les administrés prennent conscience de la pleine importance de respecter son espace, celui de son voisin et celui de l'ensemble de la ville car Aramon appartient à tous les Aramonais.

Les actes d'incivilités, fussent-ils au sujet des déchets ou des agressions verbales et physiques, sont de plus en plus nombreux. Aramon ne fait pas figure d'exception, c'est pourquoi nous abordons le sujet en détail dans ce numéro afin de rappeler à chacun ses devoirs en matière de comportements civiques.

Evidemment, je suis ravie de voir qu'Aramon continue de vivre au rythme d'évènements associatifs d'envergure comme la traditionnelle Foire Saint Martin du 11 novembre, qui avec ses quelques 150 commerçants et près de 8000 visiteurs continue de donner une belle visibilité à notre village.

Le 11 novembre c'est aussi le devoir de mémoire avec la cérémonie de l'armistice de 1918. A cette occasion, je serais accompagnée des enfants de l'école de musique et de ceux du nouveau conseil municipal des jeunes qui vient d'ailleurs de se réunir en conseil pour la première fois.

Je tiens tout particulièrement à les remercier pour leur engagement qui me donne beaucoup d'espoir en le futur et nous, adultes, avons beaucoup à apprendre de cette jeunesse engagée.

Aussi je compte sur chacun d'entre vous pour préserver cette jeunesse et lui montrer le bon exemple.

Pascale PRAT









L'album de l'été
Dimanches du Planet,
Nuit des étoiles,
Festival In, Food
trucks









L'album de l'été

Emergences, Forum des associations, fête votive







Actualités *Saison des épisodes cévenols*

La commune réactualise son Plan de Sauvegarde Communal (PCS)

Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.
Pour Aramon, les risques majeurs identifiés, concernent notamment les inondations, (par voie fluviale et par ruissellement) les incendies et les accidents industriels dus à la présence de Sanofi et de Seqens sur la commune.
Ce plan est actuellement en cours de réactualisation sur notre commune
Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles
- et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le PCS est constitué d'une cellule de crise, déclenché par le maire. Cette cellule est divisée en 4 : le commandement, la communication, la logistique et l'intervention. Elus et agents de la ville sont ainsi répartis dans chaque cellule pour assurer son fonctionnement et sa mise en route dès que le maire déclenche le PCS.
Toute l'opération se déroule en étroite collaboration avec les services de l'état dont la préfecture est le relais, afin d'assurer les opérations de secours nécessaires et la mise en collaboration des moyens locaux, régionaux et nationaux.

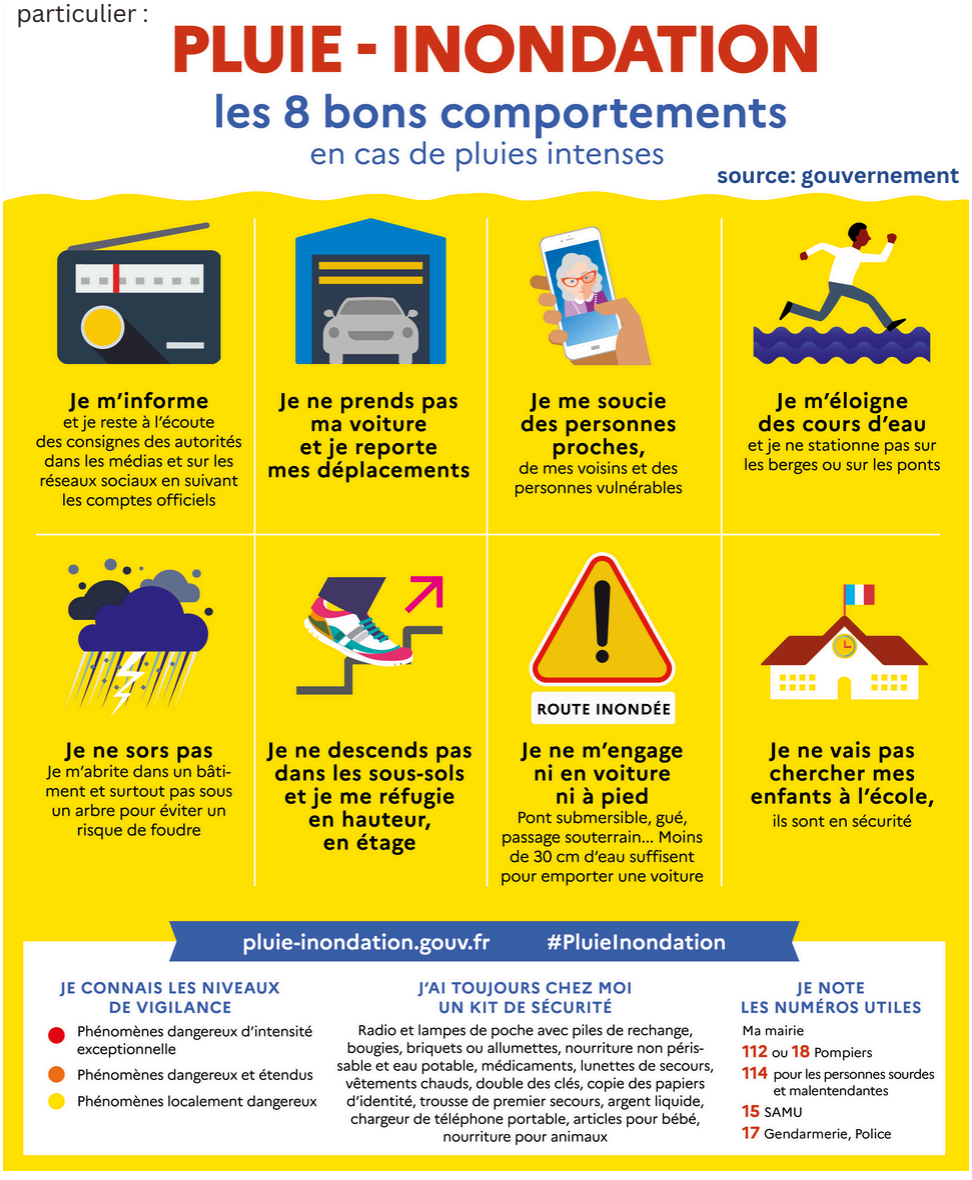

Focus sur: Le ruissellement des eaux pluviales

Les inondations par ruissellement sont celles qui se produisent par écoulement dans les rues de volumes d'eau ruisselée sur le site ou à proximité et qui ne sont pas absorbés par le réseau d'assainissement.
L'imperméabilisation du sol (bâtiments, voiries, parkings, etc.) limite l'infiltration des pluies et accentue le ruissellement.
C'est pourquoi il est important que ces réseaux soient fréquemment entretenus mais aussi préservés de déchets, sacs poubelles, canettes et végétaux en tous genres, afin de préserver la commune de ces évènements à caractère soudain qui sont particulièrement destructeurs et difficiles à prévoir.

Notre région est particulièrement concernée par les épisodes cévenols qui peuvent produire autant de pluie en une heure que sur plusieurs jours, il est donc d'autant plus important de préserver nos réseaux.

Actualités Police Municipale

Des patrouilles tout l'été dans les massifs de la commune



En raison du mistral et du placement de certaines zones du département en zone rouge alerte incendie, nos policiers municipaux ont été mobilisés sur l'ensemble de la saison estivale et ont patrouillé régulièrement dans les massifs du village dans un but préventif.
Pour rappel, l'incendie de forêt fait partie d'un des risques majeurs auxquels notre commune doit être préparé.

- Plusieurs causes de feux de forêt existent, notamment les feux d'origines :
- Naturelles dues à la sécheresse, aux fortes chaleurs, à la foudre, etc.
- Humaines qui peuvent arriver de manière accidentelle (mégot de cigarette mal éteint, barbecue, travaux, etc.) ou volontaire.

Grâce à ces patrouilles, trois départs de feu ont pu être circonscrits avant de s'étendre.

Vidéo protection

Un projet d'extension du parc de caméras destinées à la vidéo protection de la commune , notamment aux entrées et aux écoles est à l'étude.

Sur les existantes, toutes les caméras hors services ont été remplacées dont certaines sont des PTZ, caméra à balayage panoramique. Ce genre de caméra de surveillance est capable de modifier son angle de vue et de zoomer ce qui permet donc d'avoir tous les angles de vues sur un endroit spécifique et dans un instant T.

Une opération conjointe de l'Office National des forêts et de notre Police Municipale

Une opération conjointe de la Police Municipale avec l'Office National des forêts a été menée avec les élus, afin de contrôler la fréquentation de nos massifs forestiers. D'abord à visée pédagogique, cette action était l'occasion de rappeler les conditions très strictes de circulation des engins motorisés (à l'exception des quads et motos qui ne peuvent y pénétrer)



Nouvelle aire de covoiturage sur le parking Libération



Une nouvelle zone de covoiturage a été créée sur le parking Libération. 8 places ont été ainsi mises à disposition des personnes travaillant en dehors d'Aramon et souhaitant partager leur trajet .
Elles se trouvent à coté des places permettant la recharge des véhicules électriques sur la seconde rangée du parking.
Pour l'usager, le covoiturage permet de :

- Faire des économies : en pratiquant le co-voiturage, on diminue l'utilisation de son véhicule et les frais de carburant et d'entretien. Le conducteur peut par ailleurs financer une partie des frais de carburant et d'entretien de son véhicule par le covoiturage.
- Participer à l'amélioration de la qualité de l'air : partager un véhicule permet de diviser par deux les émissions de CO^2 de son trajet (la voiture individuelle représente à elle seule plus de 15% des émissions de gaz à effet de serre en France).
- Créer une offre de mobilité partagée solidaire : là où il n'y a pas de transports en commun, le covoiturage permet l'accès à un transport pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent pas conduire.

Actualités

Service Enfance Education



Votre enfant est né en 2021: il devra être scolarisé à partir de septembre, les services municipaux sont à votre disposition pour entreprendre les démarches d'inscription dans l'une des deux écoles maternelles du village. Les dossiers d'inscriptions devront être déposés avant le 20 décembre 2023
Vous pouvez vous rapprocher du pôle administratif du service enfance jeunesse et éducation :
-Par téléphone, au 04.66.57.17.28
-Par mail, sur cdl@aramon.fr
-Depuis l'espace famille (www.espace-citoyens.net/aramon)
-Sur place, au centre de loisirs (77 avenue de Verdun 30390 Aramon) :
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h - Mercredi de 13h30 à 18h30

Fermeture du Service Enfance Education pendant les fêtes

Le centre de loisirs sera fermé les deux semaines des vacances de fin d'année.
Le pôle administratif sera fermé du vendredi 22 décembre à partir de 12h et réouvrira ses portes le mardi 2 janvier à partir de 8h30. Les horaires d'accueil du public ne changent pas : lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et les mercredis de 13h30 à 18h30.
Journée de Noël: il n'y aura pas d'accueil périscolaire de fin de journée le 22 décembre. en raison des animations de Noël dans le village.

Le CMJ tient son premier conseil avec Mme Le Maire

La première séance du Conseil Municipal des Jeunes d'Aramon a eu lieu le 18 octobre à l'Hôtel de Ville.
Accueillis par Madame le Maire, les jeunes élus ont débattu de leur règlement intérieur et de leurs projets pour la ville pendant leur mandat.



VACANCES AUTOMNE du 23/10 au 03/11 (fermeture le mercredi 1er novembre)

Tous les groupes auront l'occasion de profiter du festival « les p'tits zazous » (spectacles enfants), organisé par la communauté de communes du Pont du Gard.
Dans le cadre de notre projet autour de l'intergénérationnel, des échanges seront proposés avec les résidents de la maison de retraite et avec le club des aînés.
Le mardi 31 octobre, pour la journée d'halloween, le centre de loisirs ouvrira ses portes au public pour un après-midi frissonnant!
Les enfants pourront aussi s'initier à différentes activités en lien avec le tissu associatif du village.
Diverses animations (activités physiques, jardinage, jeux d'expression, balades...) seront également menées par l'équipe d'animateurs.
Bonnes vacances à tous !

Centre de loisirs

En raison des directives gouvernementales en matière d'alerte attentat, la commune pourra être amenée à adapter les activités du centre de loisirs pour limiter les déplacements à l'extérieur de la structure. Ces adaptations permettront à la commune de maintenir le service



Les enfants du village participent à la Foire Saint Martin

Comme chaque année, l'équipe d'animation du centre de loisirs, lors des temps périscolaires et extrascolaires, participent au défilé de la Saint Martin avec la participation de l'APE.
Pour 2023, le thème « couples de légendes et duos célèbres » nous fait faire un bond en arrière : les enfants vont (re)découvrir « Pierrot, Colombine et Arlequin » sous formes de divers ateliers : contes et histoires, fabrication de pompons, confection de masques et chapeaux, ateliers artistiques sur le noir et blanc et la couleur...
Les inscriptions pour le défilé se font auprès des animateurs référents des 4 écoles et du centre de loisirs.
Une séance maquillage est proposée de 10h à 11h pour ceux qui le souhaitent.
Nous vous attendons nombreux et déguisés (costumes obligatoires pour toutes les personnes qui défilent) côté gymnase.
Contact : clsh@aramon.fr ou 06 07 47 95 67

Actualités

Services Techniques

Peintures de jeux pour les enfants de Rabelais

Après la rénovation de la cour de l'Ecole Rabelais dans le courant des vacances estivales, il était important pour la municipalité et les enseignants de proposer aux enfants des jeux aux sols afin de profiter de leur nouvelle cour.
Des grands classiques tels que le morpion ou la marelle.









Réduction partielle de l'éclairage public à la ZAC des Rompudes

Afin de réduire la facture énergétique, de protéger l'environnement et pour répondre à la demande des riverains qui la considèrent trop éclairée, la commune fait le choix d'éteindre la partie lumineuse située à l'arrière des mats (voir photo)
Cette solution permettra de réduire le niveau d'éclairement jugé trop important tout en gardant les voies de circulation et les trottoirs éclairés



Gros travail de nettoyage sur les bassins de rétention

Les bassins de rétention sont des ouvrages servant au stockage des eaux pluviales dans un objectif de protection des populations lors d'épisodes pluvieux majeurs. Les conditions d'accès difficiles du fond de ces bassins ne permettent pas un entretien mécanique. Nos agents doivent donc le faire sans, ce qui requiert beaucoup de temps. Ce travail a été fait en amont des épisodes cévenols afin de préserver le village de potentielles inondations liées à des pluies fortes, importantes sur de courtes durées.

Un bureau connecté pour la psychologue scolaire de l'Ecole Rabelais



Le bureau de la psychologue, qui reçoit des enfants de plusieurs communes, a été rénové et connecté au réseau internet.

Les psychologues RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté.

Actualités

Service Population

Nouveaux horaires d'accueil

Afin de répondre aux besoins des usagers qui travaillent loin ou en horaires de bureau, le service population vous accueille désormais tous les mardis jusqu'à 18h30.
Laurène, Nathalie, Virginie G et virginie M vous reçoivent : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.



Attention la procédure pour récupérer vos sacs change en janvier

Distribution uniquement les mardi et mercredi sur la première semaine du mois, tous les 2 mois en fonction du calendrier suivant : 2 et 3 janvier, 5 et 6 mars, 7 mai, 2 et 3 juillet, 3 et 4 septembre, 5 et 6 novembre.
Les usagers devront désormais présenter leur pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Chaque distribution sera enregistrée par le service population : nom prénom, date de retrait des sacs, quantités et n° de rouleaux.

Dématérialisation des rendez-vous CNI/ Passeport



Depuis le mois de septembre, vous pouvez désormais prendre rendez-vous pour vos cartes d'identités et passeport, à votre convenance, directement sur le site ants.gouv.fr.
Par ailleurs, nous rappelons que toutes les démarches de première demande ou de renouvellement de CNI et passeport se font uniquement depuis le site www.ants.gouv.fr
Seuls les tarifs suivants peuvent vous être demandés :

Passeport : 17 € pour les 0 à 14 ans
42 € de 15 ans à 17 ans
86 € pour les + de 18 ans
CNI : 25 € en cas de perte ou vol

Cimetière Sainte Marthe:

Concessions en état d'abandon

La commune engage une procédure de reprise des concessions en état d'abandon sur le cimetière Sainte Marthe.
Les concessions concernées comporteront prochainement un affichage spécifique (voir ci-dessous). Nous invitons les personnes ayant une quelconque information sur celles-ci à bien vouloir se rapprocher du service Population.

HÔTEL DE VILLE aramon

AVIS

LE TITULAIRE OU TOUTE PERSONNE
AYANT UN LIEN DIRECT
AVEC CETTE CONCESSION
EST PRIÉ DE SE PRESENTER EN MAIRIE

CONCESSION RÉPUTÉE
EN ETAT D'ABANDON

Actualités

Service Population



BUDGET PARTICIPATIF 2023-2024

DU 06 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE 2023

Déposez le projet qui vous tient à coeur

06 OCTOBRE - MI NOVEMBRE



Appel à projet

MI- NOVEMBRE DECEMBRE



Analyse technique de faisabilité

12 JANVIER



Présentation des projets retenus à la population à l'occasion des voeux de Mme Le Maire



13 JANVIER MI-FÉVRIER

Vote (internet ou papier)



14 FÉVRIER

Annonce des projets laureats

Important

Pour que votre projet soit étudié, il doit être impérativement chiffré et très détaillé.
Le projet ne sera porté à l'étude que si il n'est pas accompagné d'une étude de devis de votre part.
Il doit rester dans les conditions budgétaires énoncées dans le règlement intérieur (en téléchargement sur le site et disponible à l'accueil mairie)

Si vous avez besoin d'accompagnement, contactez le service communication pour un rendez-vous:
communication@aramon.fr



POUR RETIRER LE FORMULAIRE

www.aramon.fr ou à l'accueil mairie.

POUR DÉPOSER VOTRE PROJET:

Dans l'urne présente à l'accueil de la mairie

Actualités

OCTOBRE ROSE





Environ 150 coureurs et marcheurs, mais aussi 25 enfants ont participé. Course organisée en partenariat avec l' association Courir.
Un grand merci aux associations qui ont permis un évènement serein et agréable pour tous.
L'APE pour avoir fait participer les enfants accompagnés de leur super licorne, Nadia Gomar.
Ma GYM pour l'échauffement en musique.
Et les bénévoles de Courir pour l'encadrement de la course.
La journée a continué derrière les arènes avec un repas offert par le CCAS. Repas et après-midi organisés en partenariat avec l'association APRES.
Repas : grillade (boucherie de l'amitié), accompagnement (Nadia), tarte aux pommes (le traiteur paradis)
Un grand merci Nadia pour son investissement sur la journée et pour l'apéro offert, à Julien LABALME qui a animé musicalement la journée et les bénévoles de l'association APRES qui ont servi toute la journée et organisation du concours de pétanque.

La ligue a récolté : 1484€









Une semaine intergénérationelle très réussie

Marche bleue : Une dizaine de personnes se sont donnés RDV, accompagnées d'Isabel ORBEA, Vice-présidente du CCAS pour la marche bleue dans le village.
La journée intergénérationnelle a ensuite été organisée par le service jeunesse, médiathèque, CCAS et le club des ainés.
Nous remercions les commerçants et associations d'avoir participé à cette rencontre et d'avoir donné de leur temps.
Pour les commerçants: l'institut Pavo Real avec un atelier pose de vernis qui fût un énorme succès. Au Secret de Céline, Fleurs qui a mené un atelier de confection de bouquet sur le thème d'halloween, Prunelle Optique qui a mené un atelier autour de différentes types de lunettes+ et la boulangerie Fiore qui nous a offert les croutons.
Et pour les associations :
Peinture, APRES, Le YOGA, Ma gym, le club de hand qui ont également animé des ateliers (séance de yoga, atelier découpage collage, séance de gym, séance de hand fit, explication démonstration sur la mise en place de prothèse,... présentation de l'hippocampe...)
Le CCAS a offert un repas sous forme de buffet à plusieurs générations : les enfants du centre, les ainés et les agents municipaux.
Les agents du restaurant scolaire ont confectionné des gâteaux avec un groupe d'enfant pour le gouter à partager avec nos aînés.
La médiathèque a animé un atelier pliage.
Enfin une soirée jeux de société s'est tenue au club des ainés, les enfants d'aramon ont été invités au club. Un quinzaine de participants.
Tout au long de la semaine les 4 autres écoles ont accueilli un adulte choisi par l''enfant à manger à la cantine. Un franc succès.

Partenariats médiathèque

La médiathèque a relancé ses nombreux partenariats depuis la rentrée.
L'accueil de 12 classes par période se fera autour de thématiques spécifiques travaillées en amont avec les enseignants comme le rugby, les JO, le harcèlement, les continents, l'art de rue, pour rester au plus proche des évènements nationaux.
Les classes ULIS primaire et collège ne font pas exception et seront accueillies autour de projet culturel montés avec les enseignants.
De nombreux artistes exposeront à la médiathèque et viendront à la rencontre des scolaires pour développer leur esprit critique et découvrir l'art sous différentes facettes.
L'objectif est d'éveiller les enfants dès leur plus jeune âge à la culture et au goût de la lecture, en développant leur imaginaire indispensable à chacun grâce à des supports différents.
D'autres partenariats avec le CDL autour des contes et légendes sur les vacances scolaires et les mercredis, les ASL pour faciliter l'accès à la lecture pour les publics apprenants, l'école de musique pour des lectures musicales thématiques, le CCAS pour des journées thématiques, l'atelier de peinture pour découvrir des techniques d'écritures différentes et le vocabulaire associé, l'EHPAD autour de lectures à voix haute, de prêt d'ouvrages sonores et en gros caractère, d'ateliers d'écritures ...
Le fond présent à la médiathèque permet à chacun de trouver ou retrouver l'envie de lire pour tous les niveaux. Les livres audio et les larges visions permettent de garder le plaisir de la lecture sans l'inconvénient du poids du livre ou la taille de la police d'écriture. Vous trouverez également un fond de CD et de DVD pour tous les publics.
La rentrée littéraire de septembre est disponible en rayonnage, riche d'ouvrages de styles littéraires très différents pour le bonheur de toutes et tous.

Festival du Polar de Villeneuve lez Avignon

Comme chaque année maintenant, la médiathèque reçoit un auteur du Festival de polar de Villeneuve lez Avignon dont elle est partenaire et organise des animations autour du roman policier

Aramon reçoit Jean Christophe Tixier le 9 novembre à 18h30

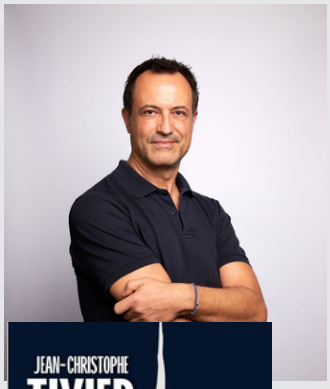





Cette année, Jean Christophe Tixier, auteur à la fois de livres de jeunesse et de roman policiers pour adultes.
Ancien enseignant pendant vingt ans.
Il se consacre aujourd'hui entièrement à l'écriture.
Il est le créateur et responsable du salon polar Un Aller-Retour dans le Noir, qui invite chaque année à Pau, le premier week-end d'octobre, 25 auteurs français et étrangers.
Il viendra évoquer son dernier roman "La Ligne" aux Editions Albin Michel.
"La Ligne" c'est l'histoire d'un village bien sous tout rapport, un village qui un jour se réveille stupéfait. Pendant la nuit, une ligne continue de peinture blanche est apparue à travers rues et champs, séparant le village en deux. Dès lors, les esprits s'échauffent.
Le populisme et les non dits sont les deux thèmes principaux de ce roman qui ne laissera ni les amateurs ni les novices déçus de l'avoir lu.





Balades Sensorielles

La vie est belle... le voyage aussi. Lecture poétique et musicale interprété par Marie-Claire Mazeillé – textes et lecture et Tazio Caputo – compositions et Una corda

Le voyage, l'Italie, la mer, les sentiments...Il y a longtemps que j'avais envie de construire quelque chose avec Tazio, compositeur multi facettes dont la musique me touche infiniment. Et puis vient un temps où c'est le beau moment... Ce qui nous rassemble : un même élan vital, une même générosité. Une admiration pour l'autre que l'on se dit avec pudeur. Le partage de la beauté et du sensible. Nos inspirations pour nos créations se rejoignent ici. Le voyage, qu'il soit intérieur ou aux longs cours. La mer, qu'elle soit Méditerranée ou Océans. L'Italie pour ses racines de terre, celles que je m'invente. Et l'amour, des fils de soie discrets pour tisser nos vies...Rêvées quasi à mi-chemin entre Finis Terrae et le sud de l'Italie, les escales de La Vie est belle... Le voyage aussi sont empreintes dans leurs ciels.

Vendredi 17 novembre à 18h30 à la médiathèque

En partenariat avec le

CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD

Les Machines de Sophie

Atelier d'écriture insolite

Succès story pour la journée du samedi 9 septembre autour de l' atelier animé par Ameline Bernard et Sophie Moreau. Spectacle autour de 15 machines à écrire insolites et farfelues ! Un public nombreux et enchanté put coudre des souvenirs, devenir un brillant écrivain , sur le thème de l' eau. Ambiance ludique et conviviale.





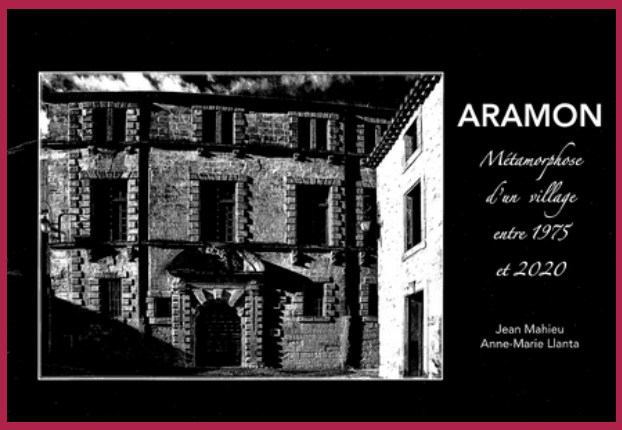

Exposition/ Conférence Histoire d'Aramon
04 novembre à 14h30 au local du Cercle

"Aramon Métamorphose d'un Village entre 1975 et 2020" par Jean Mahieu et Anne Marie LLANTA

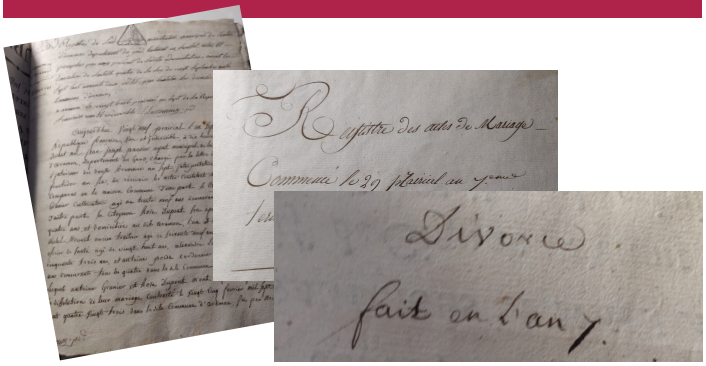

Cercle de généalogie

Un divorce à Aramon avant 1800

La première loi autorisant le divorce fut adoptée le 9 octobre 1792 comme une conséquence de la laïcisation du mariage devenu un acte civil. Entérinée par le Code Civil de 1804, cette loi fut abrogée en 1816 car Louis XVII avait rétabli le catholicisme comme "religion d'Etat".

La loi sur le divorce: une mesure âprement contestée:

Il fallut attendre plus de soixante ans, et le retour du régime républicain, pour que des projets visant à rétablir le divorce soient présentés au Parlement. Le député radical Alfred Naquet joua un rôle clé dans l'adoption d'une mesure, qui nous parait aujourd'hui évidente, mais qui fut âprement contestée. La première proposition de loi, déposée le 6 juin 1876 à la Chambre par Naquet, fut accueillie par des éclats de rire et immédiatement rejetée par ses collègues. Deux ans plus tard sa nouvelle tentative n'eut pas plus de succès. Il décida de se lancer dans une grande tournée en province pour convaincre l'opinion de l'importance de la réforme dont il s'était fait le promoteur infatigable. A une époque où l'action politique était encore un sport de combat, Naquet fut parfois en butte à une foule hostile. Ce fut le cas à Millau où malgré la protection de deux brigades de gendarmerie, Alfred Naquet dut vider les lieux sous les huées.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Construire l'avenir d'Aramon

Pour mener à bien tous ces projets, nous allons nous entourer des différents partenaires et de leurs expertises : communauté de communes, Etat, Région, Département, Banque des territoires, EPF, chambres consulaires, etc. Mais nous souhaitons aussi rester à l'écoute des habitants et de leurs besoins. Nous allons pour cela proposer des temps de concertation. Enfin, vous pouvez retrouver les informations du programme Petites Villes de Demain sur le site internet de la commune.



Désert médical: les actions de la municipalité

Suite la volonté de Madame le maire et ses élus de conserver une offre médicale de qualité sur la ville d'Aramon, plusieurs actions ont été menées, ou sont en cours de réalisation.

La première d'entre elles a consisté à la mise à disposition d'un local communal qui abritait la PM aux deux médecins restant pratiquer sur la commune. La réhabilitation de ce local a été menée de sorte à pouvoir accueillir un troisième praticien. La valeur du loyer a été déconnectée de la valeur du local de façon à accompagner au mieux les deux médecins.

Ce local a été retenu car il est accessible aux PMR et central avec une offre de stationnement très importante en proximité.

La commune a donc supporté deux réhabilitations : Celle de l'actuelle PM, rue des Halles et celle de ce cabinet pour un montant de 100000 euros, exclusivement supporté par le budget de la commune.

A horizon 2026-27, une maison médicale sera ouverte dans le quartier gare, sur le terrain Cegelec. Ce quartier sera alors équipé d'un ensemble médical/paramédical avec en plus à proximité, la pharmacie et les cabinets dentaires.

La mairie prendra à sa charge un parking d'une quarantaine de places afin de faciliter l'accès à tous.

Madame le Maire a signé la Convention Cadre Petites Villes de Demain

Le 04 septembre, à Remoulins, aux côtés du nouveau préfet du Gard, Jérôme Bonnet, du président de la communauté de communes et conseiller municipal d'Aramon, Pierre Prat, de Nicolas Cartailler, maire de Remoulins, de Monique Novaretti, conseillère régionale et de nombreux élus, dont Serge Gramond, conseiller municipal d'Aramon, Madame le Maire, Pascale Prat, a signé la Convention Cadre Petites Villes de Demain (PVD) et la Convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

PVD est un programme de l'Etat qui répond aux enjeux des communes de taille modeste exerçant une fonction de centralité et visant à améliorer la qualité de vie des habitants.

Pour Aramon, des projets concernant, entre autres, la création d'une maison de santé, de l'habitat supplémentaire et la réouverture de la gare permettront de remettre la commune au centre de son bassin de vie et économique.



Stop aux incivilités

Tous responsables



La propreté et le bien vivre ensemble sont l'affaire de tous

Une campagne de sensibilisation pour alerter la population

Tous les jours, nous constatons des actes d'incivisme : dépôts sauvages de déchets, stationnement gênant, vitesse excessive, vandalisme…
Il s'agit de sensibiliser les riverains à l'idée que l'ensemble de la commune est en proie aux incivilités d'une minorité de personnes mais qu'il tient à tout le monde de respecter l'ensemble des règles de vie dans les espaces communs et pas seulement devant chez eux.
Afin de maintenir la ville propre, une équipe de 8 agents communaux oeuvrent quotidiennement pour ramasser les déchets laissés par les passants aux mauvais endroits. Les agents du service Espaces Verts maintiennent également les parcs et espaces publics en état malgré une recrudescence de dépôts sauvages. Une laveuse-balayeuse passe tous les jours pour couvrir un maximum de rues. Les Aramonais peuvent soutenir cette mission en adoptant des gestes plus respectueux pour leur communauté.
Afin de sensibiliser la population aux règles de bien vivre ensemble, une campagne de communication a été imaginée par la collectivité.
La Ville met tout en œuvre pour pallier ces incivilités et garantir ainsi aux Aramonais la qualité de vie qu'ils recherchent.



Et la loi? elle dit quoi?

Toute insulte, menace ou agression d'un agent constitue un délit passible d'une sanction de 7 500 € d'amende s'il est commis par un auteur unique.
LA collectivité se réserve le droit de déposer plainte en cas de manquement aux comportements civils.

Des containers sont disponibles et des règles de dépôt et de ramassage sont en vigueur sur le site du Smictom.
Jeter ses détritus sur la voie publique est passible d'une amende de 3ème classe de 135 euros

Avoir un chien s'assume. Des petits sachets sont à votre disposition pour ramasser les déjections de vos animaux et les jeter dans un container.
Ne pas ramasser les déjections de vos animaux est passible d'une amende de 35 euros

ABANDONNER SES DÉCHETS EST UNE INFRACTION

La Ville d'Aramon s'engage dans une lutte sans relâche contre les dépôts sauvages. Ces déchets enlaidissent nos rues et ont des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme (rongeurs, pollutions...).

Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. Ces actes sont lourdement sanctionnés par la police municipale. Les auteurs de ces dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135€.



Attention la procédure pour récupérer vos sacs change en janvier

Distribution uniquement les mardi et mercredi sur la première semaine du mois, tous les 2 mois en fonction du calendrier suivant : 2 et 3 janvier, 5 et 6 mars, 7 mai, 2 et 3 juillet, 3 et 4 septembre, 5 et 6 novembre.

Les usagers devront désormais présenter leur pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Chaque distribution sera enregistrée par le service population : nom prénom, date de retrait des sacs, quantités et n° de rouleaux.

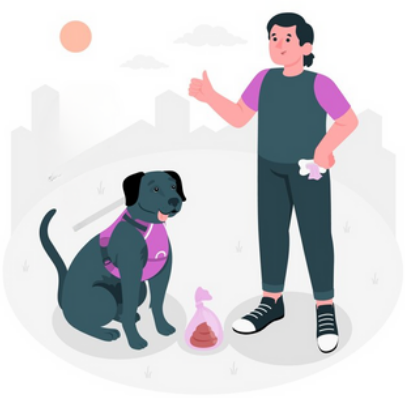

LE SAVIEZ-VOUS?

Les déjections canines de vos animaux laissés sur l'espace public peuvent engendrer toute sorte d'accidents dangereux et/ou désagréables pour tous. Glissade, projection via rotofil etc.....

Le trottoir n'est pas un crottoir

Certes, marcher dedans porterait bonheur si l'on en croit la légende.

On en conviendra, celui à qui cela arrive ne le verra certainement pas de la même manière.

Outre la dangerosité (risque de glissade, de chute et de blessures) l'hygiène et les odeurs sont bien sûr extrêmement désagréables pour ceux qui doivent les subir soit devant chez eux, devant leur commerce ou sur la voie publique.

Il est donc demandé aux propriétaires de nos amis à 4 pattes d'être responsables et de ramasser les déjections de leur animal sous peine de risquer une amende de 35€ avant possible majoration.

Indice supplémentaire: le petit sachet est à jeter **DANS** une poubelle et non par terre, sinon il bouche les avaloirs!!!

On est jamais mieux servi que quand on est poli.



Que ce soit pour l'entretien des routes, l'arrosage des espaces publics, l'entretien des cimetières ou la gestion de vos documents administratifs, les agents de la municipalité sont souvent à vos cotés et surtout à votre contact.

Si les échanges sont dans la majorité, respectueux, le nombre croissant de comportements agressifs, nous pousse à tirer la sonnette d'alarme auprès de nos administrés.

Qu'elles soient verbales ou physiques, ces agressions intolérables nuisent au bon fonctionnement des services de la ville. Les agents municipaux agissent au quotidien au service des citoyens et méritent par conséquent la reconnaissance et le respect des Aramonais au titre simple du respect mutuel dû à tout un chacun.

Souvent, ces comportements sont causés par de la frustration (longueur de procédure, compétences n'appartenant pas à la collectivité etc...) Dans la plupart des cas, nos agents ne sont pas en mesure d'agir sur cette frustration.

Il ne sert donc à rien de perdre patience, puisque que cela ne peut faire accélérer un procédure décidée par la loi et non par la personne en face de vous.

Nos agents mettent tout en oeuvre pour accompagner les administrés au quotidien, c'est même le coeur de leur mission de service public. Mais ils sont en droit d'attendre des personnes qu'ils servent, des comportements adaptés et dans les règles basiques de la bienséance.

8 AGENTS AU SERVICE DE VOTRE CADRE DE VIE



ARA MONTIS
TUEOR ET PROTEGO
ARAMON

VOTRE SERVICE VOIRIE AU QUOTIDIEN



“On ne peut pas mettre un agent derrière chaque riverain”

93 KM DE VOIRIE

Routes, fossés, bassins de rétention, avaloirs, brassières, martelières, obligations légales de débrouissaillement...





CHERCHEZ CHARLIE

Outre l’inésthetisme, les poubelles laissées sur la voirie posent un problème d’hygiène en invitant nos amis les rongeurs.





DES BATIMENTS ET LIEUX PUBLICS NOMBREUX À ENTRETENIR

4 écoles, 2 cimetières, 1 Centre de Loisirs, 1 Halle des Sports, 2 cantines, 1 Salle des fêtes, 3 stades, 1 club de tennis, des Arènes, 1 boulodrome, 2 Lônes, Les jardins familiaux, 4 parcs et jardins, Zac des Rompudes et les bâtiments administratifs (Mairie, CCAS, Maison des Associations, Médiathèque...) et les locaux mis à disposition des associations...





LE SAVIEZ VOUS?

Nos agents travaillent en binôme. Ramasser les encombrants laissés à l’abandon prend du temps (charger, emmener à la déchetterie)
1h= ramassage d’un frigo, d’une machine à laver et d’un matelas avec trajet aller retour à la déchetterie
1h = la totalité du Planet nettoyée par les deux mêmes personnes.
Conclusion: 1 h de perdue et non utilisée à effectuer les tâches qui leur incombent.

LEUR MATERIEL

1 balayeuse, 3 camions benne, 3 véhicules légers, 1 tractopelle.



A VOTRE DISPOSITION

Totems canisac, des containers, des poubelles de ville, un numéro pour les encombrants, une déchetterie gratuite, des sacs et/ou containers à déchets, des containers de tri.

UN SERVICE DÉDIÉ AU SMICTOM AU 04 32 62 85 11

SMICTOM
RHÔNE - GARRIGUES



Sortie des containers la veille du passage à 18h et rentrée des containers le lendemain jusqu’à 18h



NETTOYAGE DES FÊTES ET ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

Notre service technique est également au service des festivités de la ville et des associations (prêt, installation de matériel, nettoyage après l’évènement) et assure également le nettoyage du marché chaque mercredi.





LE SAVIEZ VOUS?

Les “petits” déchets tels que les sac à crottes, les canettes etc.. partent dans les canalisations et les bouchent. Ce qui augmente le risque d’inondation en cas de forte pluie

LE SAVIEZ VOUS?

Nos agents ont passé récemment 1 journée et demie à ramasser des matériaux de construction qui auraient dus être menés à la déchetterie par les personnes les ayant laissé sur la voie publique (1 tractopelle, 1 camion et deux personnes ont été nécessaires)
1 journée et demie de travail pour deux personnes = 21 h perdues à ramasser pour les contribuables qui ne respectent pas les règles (soit 60% d’un effectif temps complet pour traiter une seule incivilité)



Associations

Une énergie nouvelle souffle sur Aramon

Avec Lou Oaï, les jeunes prennent la relève

Créée cet été, cette association a pour ambition de réunir les aramonais autour de traditions ranimées et de manifestations culturelles et festives.
Nous avons aussi à cœur de développer les partenariats avec nos commerçants et artisans.
L'association se compose d'une quarantaine d'adhérents et parvient à fédérer de jeunes membres désireux de s'approprier de nouvelles manifestations mais aussi des membres plus aguerris ravis de partager avec eux leur expérience.
Notre première action phare a été d'organiser trois jours d'Aubades avant la fête votive.

Les Aubades c'est quoi? :

Notre équipe vient à la rencontre des habitants, quartier par quartier, pour promouvoir ses actions, mettre à l'honneur les commerçants et partager un moment convivial avec eux. C'est aussi l'occasion d'impliquer les aramonais dans la vie associative de leur village en étant à l'écoute de leurs idées.

Vous avez aussi pu nous apercevoir cette année à la journée des associations avec une énorme structure gonflable offerte pour les enfants ainsi que des goodies distribués pendant la fête de septembre.
"Nous pensons que pour faire vivre les traditions d'un village il faut que tout ses habitants puissent s'y reconnaître et c'est dans cet esprit que nous avons créé Lou Oaï. Contrairement à ce que sa traduction laisse penser cette association ne veut pas générer de « pagaille » mais s'attache surtout à souffler un vent nouveau. Nous tâcherons ainsi de multiplier les rencontres et collaborations avec les autres associations que nous considérons comme nos partenaires dans cette nouvelle aventure." **Alexandre Baume, président.**

LES PROJETS À L'ÉTUDE

Nous travaillons déjà sur plusieurs actions :
- **Loto**
- **La journée des enfants**
- **Rencontres inter-villages**
- **Course de caisses à savon pour tous âges**
- **Un journée taurine**
- **Course de garçons de café**



Parents d'élèves: La nouvelle génération



Pour cette nouvelle rentrée scolaire, nous sommes fiers de vous présenter la nouvelle équipe de l'association Les Ecoles d'Aramon (LEA). C'est avec plaisir et motivation que nous reprenons le flambeau pour les enfants du village.
Parents d'élèves des 4 écoles d'Aramon, nous avons plein d'idées et de projets en tête pour nous lancer dans cette belle aventure !! On compte sur les parents d'élèves pour répondre présents et participer à nos futurs événements !
Nous remercions chaleureusement l'ancienne équipe pour ses conseils et tout le travail accompli ces dernières années. C'est près de 5.000 € qui ont été répartis aux 4 écoles du village à la fin de cette année scolaire qui serviront à financer les projets pour l'année prochaine !!
N'hésitez pas à nous contacter via la page Facebook.

Associations

Club des Ainés : une bonne reprise des activités pour la nouvelle saison



NOVEMBRE

MERCREDI 1 : Toussaint fermeture du club
SAMEDI 4 : Concours de belote ouverture du club 13h30 (ouvert à tous)
VENDREDI 10 : Loto gouter ouverture du club 13h30
VENDREDI 17 : Concours de belote ouverture du club 13h30 (ouvert à tous)
VENDREDI 24 : Repas loto à partir de 12 heures au club
MERCREDI 29 : Après midi cinéma à partir de 14h30

LES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2024 SERONT EN VENTE A PARTIR DU 29/11/2023 AU PRIX DE 20 EUROS JUSQU'AU 12/01/2024

(Les lundis-les mercredis et les vendredis)

DECEMBRE

VENDREDI 1 : Loto gouter ouverture du club 13h30
VENDREDI 8 : Concours de belote ouverture du club 13h30 (ouvert à tous)
MARDI 12 : Repas de Noel prévu à la salle des fêtes Eugene Lacroix avec une animation musicale
MERCREDI 20 : Concours de belote ouverture du club 13h30 (ouvert à tous)

LES REPAS LES MENUS ET LES PRIX SERONT AFFICHES SUR UN PANNEAU A L'ENTREE DU CLUB
FERMETURE DU CLUB LE 20/12/2023
REOUVERTURE DU CLUB LE MERCREDI 03/01/2024

Pour le secrétariat vous adressez à Mme CHEMORIN
07.85.82.66.25

PASSEZ DE BONNE FETES FIN D'ANNEE

La grosse chaleur a tout de même retenu un peu nos adhérents malgré le club climatisé, merci à notre Présidente qui a assumé sur la demande de Madame le Maire, une permanence pendant ces jours. Le premier loto gouter ainsi que le forum ont permis de reprendre contact. Le programme a été diffusé dans le précèdent Tambourin, nous vous invitons à venir nous rejoindre.

Il reste des places dans les ateliers de Bobines & Pelotes

Il reste 5 places le lundi de 14h à 18h sans la couturière professionnelle, mais avec la présence d'une conseillère, membre de l'association .
Tarif : 60€ pour l'adhésion à l'association pour l'année sauf les vacances scolaires.
Il reste également 7 places le jeudi de 14h à 18h avec l'aide de notre couturière professionnelle
Tarif annuel sauf vacances scolaires :
60€ pour l'adhésion à l'association + 60€ pour participer au coût de la formation. Total : 120€
Il reste encore 2 places pour l'atelier « enfants » le mercredi de 14h à 17h avec la professeur de couture
Tarif annuel sauf pendant les vacances scolaires :
60€ pour l'adhésion à l'association + 45€ pour la couturière professionnelle . Total : 105€

Mobile : 0615373035



Associations

Programme d'hiver de l'OCPA

Samedi 11 NOVEMBRE : concert à saint Pancrace – 18h – 12€
Orchestre Artemuz, chœur Muzaïque. Direction : Gaël Florens
Dimanche 26 NOVEMBRE : théâtre salle Eugène Lacroix – 15h – 5€ - « Psychodrame en sous-sol » par la compagnie Les Imposteurs de Barbentane
Visite du village : sur réservation pour les groupes sur ocparamon@free.fr







Orion Provence: la tête dans les étoiles







Journée avec les résidents de l'EHPAD d'Aramon le 8 juin dernier

Observation du soleil en direct sur un écran à l'intérieur de l'accueil de l'Ehpad Henri Granet, avec une lunette d'astronomie postée à l'extérieur, ainsi qu'une exposition des photos des astrophotographes installée dans le hall durant une semaine.
Cette intervention a été très appréciée par le directeur de l'ehpad ainsi que par les résidents et leurs familles. A renouveler !

NUIT DES ETOILES LE 11 AOUT

Environ 100 visiteurs étaient présents ce soir ; ils ont pu observer avec émerveillement la planète Saturne ainsi que de nombreuses nébuleuses et galaxies que leur ont fait découvrir les astronomes derrière leurs télescopes et ces derniers ont répondu à leur questions sur l'univers.
Les visiteurs ont également pu admirer l'exposition de photos des astrophotographes qui avait lieu dans la salle Eugène Lacroix.
Une conférence donnée par Jean-François Serra avait lieu dans la salle de la mairie à 18 H 00 et a eu un très grand succès.

Associations

Foire Saint Martin



Le défilé 2023 aura pour thème « Les couples et duos célèbres » : sportifs, personnages historiques, de légendes ou de films…

Un peu d'histoire : la première trace officielle de la foire de la Saint Martin se trouve dans une lettre patente datée de février 1565 par laquelle le Roi de France Charles IX autorise les Aramonais à organiser leurs deux foires : celle du 1er mai pour la Saint Jacques et Saint Philippe et celle du 11 novembre, jour de la Saint Martin. Notre foire de la Saint Martin le 11 novembre a donc des racines profondément ancrées dans la mémoire des aramonais ce qui explique en partie son succès.
Relancée en 1995 par un groupe d'amoureux des traditions Aramonaises, 2023 verra la 28ème (une seule année sans foire en 2020…).
Les 15 membres se partagent les tâches en 5 pôles essentiels : commerçants, défilé, logistique, sécurité/signalétique, vieux métiers. Accueillir 150 commerçants, 500 défileurs, un public très nombreux, servir un apéritif et un repas pour 500 personnes, demande un savoir-faire acquis et transmis d'année en année.
Le choix du thème du défilé est important, car il doit permettre aux différents groupes traditionnels de pouvoir participer. Aussitôt le bilan de l'édition réalisé, sur propositions de quelques membres, bien habitués des défilés traditionnels, le thème est arrêté aux alentours du mois d'avril et diffusé aux groupes participants.
Alors la machine « Saint Martin » se met lentement en mouvement (discret) par des réunions mensuelles puis, quand vient septembre, le rythme s'accélère pour aboutir à la journée du 11 novembre offerte au public. Notre satisfaction : voir le public nombreux et ravi des animations proposées.















Associations

Foire Saint Martin



Défilé de la Foire Saint Martin 2023

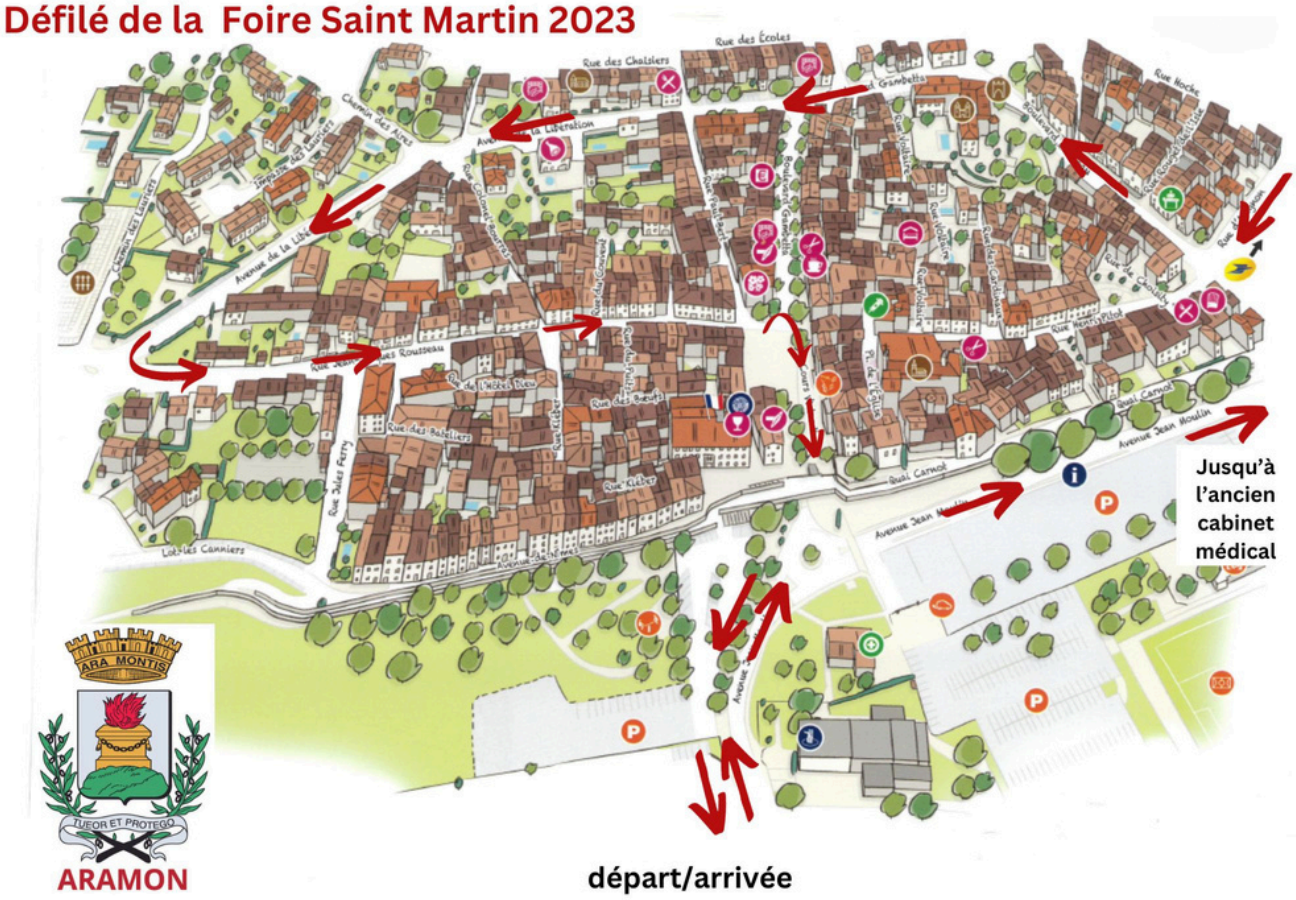

Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918

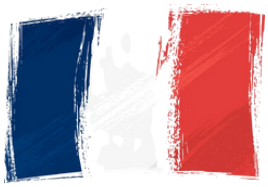

Pascale Prat, Maire d'Aramon,
le conseil municipal,
les anciens combattants,
vous invitent à assister à
la cérémonie commémorative
du 11 novembre 1918
à 10h
départ devant la mairie
puis au Monument aux Morts
Cimetière Sainte-Marthe
Un vin d'honneur aura lieu après la cérémonie
en salle de la mairie

Parking visiteurs à la Lône: accès par la D126

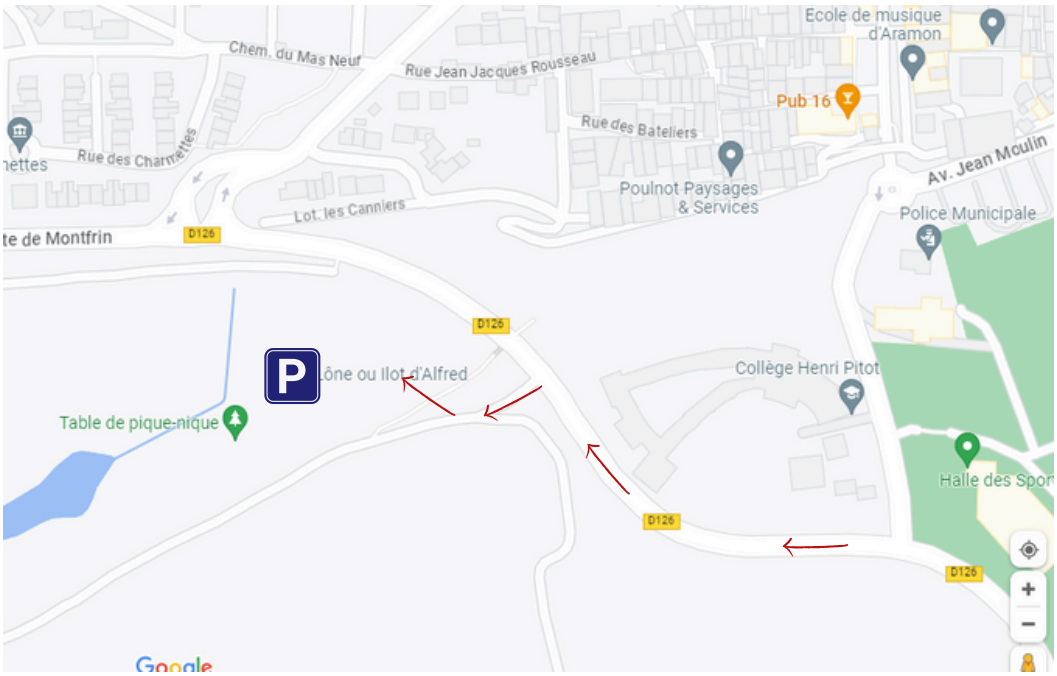

Associations

Le Tennis Club Aramonais a lancé sa saison

Le TCA a lancé la saison 2023-2024. Les inscriptions ont eu lieu lors de nos permanences au Club House ou lors du Forum des Associations. Il reste encore des places dans les différents cours Jeunes et Adultes et nous invitons les personnes intéressées à se manifester auprès du bureau.

Vous pourrez pratiquer le tennis en partie libre, vous associer aux différentes animations tout au long de la saison, mais aussi participer aux nombreuses compétitions dans lesquelles le TCA engage des équipes.

Celles-ci ont débuté le dimanche 24 septembre par la Comité Cup qui est une compétition par équipe Mixte. Suivront les Coupes de l'Amitié Dames et de la Convivialité Hommes pour les plus de 55 ans et les championnats Seniors pour les plus de 40 ans. Et viendront encore d'autres compétitions plus tard dans la saison, pour les Jeunes comme pour les Seniors.

Le TCA encourage aussi le Tennis à l'Ecole avec la saison passée, 3 classes, totalisant plus de 60 élèves, qui ont suivi une série de 4 séances d'une heure. Cette saison, nous prévoyons de faire pratiquer le tennis à 7 classes avec au total environ 170 élèves sur des séries de 6 séances d'une heure. Le Tennis à l'Ecole est pour le TCA une action phare dans l'animation des jeunes des écoles d'Aramon.

Par ailleurs, le TCA continue la promotion du Pickleball en organisant tous les vendredis soir une séance de 2 heures pour les adhérents et non adhérents (pour une participation modique de 2 €). N'hésitez pas à venir découvrir ce sport de raquette ludique et convivial.

En vous espérant nombreux et enthousiastes pour cette nouvelle saison.

A bientôt sur les courts !

Le Bureau

Numéros de téléphone utiles :

TCA : 04 66 57 10 00 Président : 07 69 97 95 26 Professeur : 06 62 46 10 67





70 coureurs pour le 1er running du patrimoine





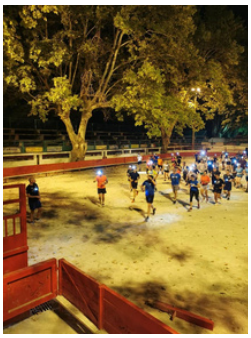



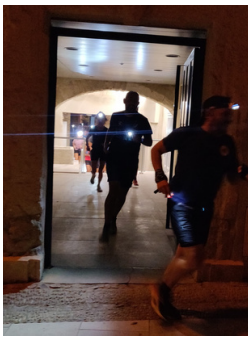

Pour ouvrir les journées du Patrimoine, 70 coureurs se sont donné rendez-vous au 1er Running du Patrimoine co-organisé par la ville et l'association "Courir à Aramon" d'Aramon avec le soutien de OCPA Aramon, les Amis de Saint Pancrace et les Amis Du Château d'Aramon.

D'environ 6 km, le parcours a vu ses participants traverser, à la lampe frontale plusieurs bâtiments et lieux emblématiques de la ville tels que l'Hôtel de Ville, les Arènes, l'Eglise, le Château, la Halle des Sports et bien d'autres.

L'organisation de cet évènement fait suite au désir de la municipalité de mettre en avant le patrimoine d'Aramon de manière différente et à unir les forces du tissu associatif à celles de la municipalité dans l'animation de notre ville.

Un grand merci à tous les participants et organisateurs de ce bel évènement.

Agenda

Octobre-Novembre

ARAMON

Pascale Prat, Maire d'Aramon,
le conseil municipal,
les anciens combattants,
vous invitent à assister à
la cérémonie commémorative
du 11 novembre 1918
à 10h
départ devant la mairie
puis au Monument aux Morts
Cimetière Sainte-Marthe
Un vin d'honneur aura lieu après la cérémonie
en salle de la mairie

l'esprit village

Mairie d'Aramon - Place Pierre Ramel - 30390 Aramon 04 66 57 38 00 04 66 57 38 99 accueil@aramon.fr aramon.fr















Tribune libre

Aramon passionnément

Chers concitoyens,
Le groupe majoritaire Aramon passionnément souhaite féliciter et remercier les services de la municipalité sans lesquels l'organisation des différentes animations et manifestations qui se sont déroulées durant l'été n'auraient pu se faire : machines de Sophie à la médiathèque, fête votive … Mobilisation également des services pour les manifestations organisées par les associations. Notons que l'investissement des associations qui organisent les événements culturels, sportifs, patrimoniaux contribuent grandement, par le succès qu'elles rencontrent, à la qualité de vie et à la notoriété d'Aramon.
La charte d'attribution des subventions, proposée par la municipalité, validée à la majorité lors d'une réunion avec l'ensemble des associations aramonaises permettra une meilleure gestion de l'argent public.

La convention Petites Villes de demain a été signée en mairie de Remoulins avec nos différents partenaires institutionnels. Elle sera mise en œuvre dans les mois et années qui viennent par la municipalité qui engage en même temps les démarches pour conventionner avec la Région via le dispositif BCO (Bourg centre Occitanie). Rappelons que ces dispositifs doivent nous permettre d'avancer sur les différents projets structurants de la commune.
Parmi nos priorités, la création d'un espace santé, qui verra le jour quartier de la gare, requiert un investissement municipal très important. En attendant, rappelons que la commune a mis à disposition des médecins le local, précédemment, poste de police.
Rappelons que la nouvelle édition du Budget Participatif est lancée, voir les détails en pages intérieures du Tambourin. C'est un exercice important pour la vie démocratique du village.
Nous tenons à souligner l'engagement de notre équipe municipale au service de tous nos concitoyens pour agir au mieux pour une qualité de vie, indispensable à la cohésion sociale.

Aramon passionnément.

Une autre voix pour Aramon

Les élus de l'opposition

Vous avez sans doute remarqué en lisant notre tribune que nous y relatons les faits marquants qui touchent notre village et que nous vous y faisons part de nos réflexions et nos positions sur les points les plus importants soumis à l'ordre du jour des conseils municipaux. Nous mettrons à profit aujourd'hui la trêve estivale qui nous a privé depuis juin et jusqu'à ce jour de toute réunion de cette instance pour interpeller ici Mme le Maire et les élus de la majorité sur différents sujets que nous portons habituellement à l'ordre du jour des conseils municipaux :
EFFECTIFS ET POSTES VACANTS
Le nouveau tableau des effectifs voté en juin fait apparaitre un total de 10 postes vacants pour un effectif total (tous services et catégories confondus) de 75 soit + de 13% de postes non pourvus. Plusieurs de ces postes sont de catégorie A et B et sont vacants depuis plusieurs mois ce qui à nos yeux perturbe le fonctionnement des services. Plusieurs questions se posent :
-1 Quelles actions sont menées pour activer le recrutement ou améliorer l'attractivité de ces postes ?
-2 Ces métiers font-ils partie des métiers en tension ?
-3 Faut-il y voir une stratégie de réduction des charges de fonctionnement à quelques mois du vote du budget ?
Remercions ici l'ensemble des agents présents qui assument la charge de travail induite par ces postes non pourvus.

OBLIGATION COMPOSTAGE
A compter du 1er janvier 2024 le compostage des déchets alimentaires devient obligatoire sur tout le territoire. Le ramassage des ordures ménagères est une compétence de la CCPG mais notre mairie n'a à ce jour pas communiqué sur le sujet. Nous demandons aux élus qui siègent actuellement au Conseil d'Administration du syndicat intercommunal (SMICTOM) d'apporter des réponses concrètes
-1 Sur la mise en œuvre (points de collecte, composteurs etc…) de cette nouvelle mesure auprès des usagers concernés (tous ceux qui n'ont pas les 3 bacs de récupération).
-2 Sur l'éventualité d'une augmentation de la taxe pour les usagers ?
INVITATION QUI INTERPELLE !!
Le 15 septembre l'association "COURIR A ARAMON" réunissait pas moins de 70 coureurs pour la 1ere édition du Running du Patrimoine organisée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Une belle ambiance familiale pour effectuer un très beau parcours nocturne de 6 kms et découvrir les bâtiments communaux et infrastructures du village avec un passage par l'église, le parc du château etc….
Le départ a été donné par une élue de la ville d'Avignon (porteuse du projet nous a précisé Mme le Maire lors de son discours d'introduction). L'éventualité d'un rapprochement avec le Grand Avignon (COGA) a été évoqué à de nombreuses reprises ces dernières années mais sans jamais déboucher sur un partenariat. Faut-il voir ici un signe de la part de nos élus de la majorité ?

Vos élus du groupe UNE AUTRE VOIX POUR ARAMON

VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE SUR ARAMON, PROFITEZ D'UN ESPACE PUBLICITAIRE GRATUIT. ENVOYEZ VOTRE ENCART PRÊT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE NUMÉRO DE SIRET À COMMUNICATION @ ARAMON.FR

Vahap Bâtiment

Maçonnerie générale

Vahap ACIKGOZ
Rue de la Mésange 30390 Aramon
vahap-acikgoz@outlook.fr

0766596013



Direct Producteur

légumes et fruits
de saisons
ouvert
le mercredi de 16h30 à19h00
et le samedi de 9h00 à12h00
lundi-mardi-jeudi-vendredi
sur rdv au 0670019331



Moulin du Mas cardelle
342 chemin des aires - Aramon

DAMIEN LAMOUROUX

SERVICES INFORMATIQUES

Site Web - eCommerce - Développements sur mesure
Accompagnement et suivi de projet

www.damien-lamouroux.tech dlamouroux.tech@gmail.com

06.20.44.14.42

DLamouroux Tech

TAO DE L'ARBRE

L'écologie commence par soi-même



Enseignant de yoga, guide forestier, révélateur de potentiel
Accompagnement personnel et collectif (cours, stages) pour vous guider dans un processus d'éveil en 5 étapes : 1) pause intérieure, 2) se reconnecter à son vivant, 3) déprogrammer tout le personnage artificiel ainsi créé, 4) se reconnecter à son élan vibrant et vivant, 5) devenir l'être vibrant et le rayonner

Denis BOURNAUD
06 62 53 43 81 , d.bournaud@gmail.com , www.taodelarbre.com

Miyagi SUSHI

À EMPORTER · LIVRAISON

ARAMON · THÉZIERS · MONTFRIN · DOMAZAN

07 65 58 01 54

Julie Bruguier-Roure

Assistante Administrative indépendante

ENVOL Assistante

229D chemin du Mas Rouge
30390 Aramon
contact.envolassistante@gmail.com
07.45.65.65.72

Foire de la Saint Martin

11 Novembre 2023

ARAMON



Entrée Libre

28ème Edition

8h - 18h : Foire artisanale, produits gourmands
9h - 18h : Au coeur du village, métiers d'antan
11h15 : Défilé « Les couples et duos célèbres »
14h30 - 17h30 : Animations musicales

ARAMON

LE GARD DÉPARTEMENT
www.gard.fr

CRÉDIT AGRICOLE LANGUEDOC

Carrefour contact

Moulin du Mas Cardelle
Huile d'Olive
Vierge extra
Chemin des Aires
30390 Aramon
06 70 01 93 31